

Bachelier en construction

HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél :	Fax :	Mail :
HELHa Campus Mons 159 Chaussée de Binche 7000 MONS		
Tél : +32 (0) 65 40 41 46	Fax : +32 (0) 65 40 41 56	Mail : tech.mons@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

1B COMMUNICATIONS : LANGUES 1			
Code	TECO1B11CON	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	24 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Anne COSIJN (anne.cosijn@helha.be) Evelyne STURBAUT (evelyne.sturbaut@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'activité d'apprentissage « Langues 1 » consiste à revoir les structures de base de la langue cible et à acquérir le vocabulaire technique de base propre à la section.

Trois niveaux d'anglais sont proposés en Bac 1 afin d'aider l'étudiant à acquérir les compétences correspondantes à la fin du bloc 1 et ce, en fonction de son parcours linguistique antérieur :

1. niveau débutant ou faux débutant : Q1 + Q2
2. niveau intermédiaire : Q2 (obligatoire pour tous les étudiants non dispensés)
3. niveau avancé : test de dispense en octobre

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 1 **Choisir et informer**

- 1.4 Utiliser le vocabulaire adéquat
- 1.6 Utiliser une langue étrangère

Acquis d'apprentissage visés

En fin de l'activité d'apprentissage (ou au moment du test de dispense), l'étudiant devra être capable d'appliquer les principes grammaticaux et syntaxiques du Bloc 1, ainsi que d'employer le vocabulaire technique ciblé. Il devra les utiliser à bon escient dans le cadre d'exercices écrits.

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun
 Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

TECO1B11CON · 1B COMMUNICATIONS : LANGUES 1 24h / 2 C

Cette activité d'apprentissage comprend les parties suivantes :

Langues (NL-ENG) 24 h

Contenu

Le cours se fonde sur des exercices de vocabulaire technique de base en langue cible (en ce compris des textes et des compréhensions à l'audition), ainsi que d'exercices d'acquisition et de révision de certains principes grammaticaux et syntaxiques de base.

Le cours facultatif du S1 est consacré à la révision ou l'acquisition de grammaire de base et de vocabulaire usuel.

Le cours obligatoire du S2 (si le test de dispense n'a pas été présenté et réussi) est consacré à des thèmes mettant en oeuvre le vocabulaire propre à la section en s'appuyant sur des structures grammaticales en langue cible de base.

Démarches d'apprentissage

Cette activité d'apprentissage repose sur une approche interactive. L'étudiant devra s'impliquer de manière active dans le cours et dans son apprentissage et étudier régulièrement.

Dispositifs d'aide à la réussite

Un cours préparatoire facultatif avec évaluation continue est organisé au premier quadrimestre et permet à l'étudiant d'acquérir ou revoir la grammaire et la syntaxe de base ainsi que le vocabulaire usuel.

Une interrogation écrite est organisée dans le cadre du cours au Q2.

Ouvrages de référence

Dictionnaire bilingue

Plateforme d'exercices en ligne

Supports

Syllabus,

Notes de cours,

Sites internet,

Matériel didactique

Documents postés sur Connected

4. Modalités d'évaluation

Principe

Possibilité d'un test de dispense (en octobre) :

matière à étudier postée sur la plateforme ConnectED

préparation en autonomie

Si réussite (10/20 au moins), note du test de dispense = note de juin

Sans cours préparatoire ni test de dispense réussi :

interrogation écrite en cours de Q2 (30 %)

examen écrit en juin (70 %)

Avec cours préparatoire :

Evaluation continue cours préparatoire du Q1 : (20 %)

Interrogation écrite en cours de Q2 : (30 %)

Examen écrit en juin : (50 %)

deuxième session Q3

Examen écrit (100%)

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%

production journalière			Int	30		
Période d'évaluation			Exe	70	Exe	100

Int = Interrogation(s), Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

L'étudiant ayant échoué cette UE lors d'une année antérieure devra représenter un examen écrit (100 % de la note finale).

Cette unité s'adressant à un public francophone, la langue officielle est le français. La méthode pédagogique mettra néanmoins l'accent sur la langue cible qui sera employée dans le cadre du cours.

La langue d'évaluation est la langue cible.

D'autres modalités d'évaluation peuvent être prévues en fonction du parcours académique de l'étudiant.

Celles-ci seront alors consignées dans un contrat didactique spécifique proposé par le responsable de l'UE, validé par la direction ou son délégué et signé par l'étudiant pour accord.

Référence au REE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2019-2020).